

Arras, le 29 mars 2018

## Distribution des repas à la population migrante de Calais

L'Etat assure depuis le mardi 6 mars 2018 la responsabilité de la distribution des repas à la population migrante présente à Calais. A cet effet, l'association « La Vie Active » a été mandatée par l'Etat.

Cette prise en charge qui complète le socle humanitaire à destination de la population migrante, fait suite aux annonces du Président de la République lors de son déplacement à Calais le 16 janvier 2018.

Depuis la mise en place de ce dispositif, il y a maintenant 3 semaines, ce sont **10 540** petits déjeuners et repas qui ont été distribués (4 425 petits-déjeuners et 6115 repas).

La distribution des repas n'a cessé de progresser avant de se stabiliser avec par exemple **663** petits-déjeuners et repas distribués le 26 mars, **730** petits-déjeuners et repas le 27 mars, **695** petits-déjeuners et repas le 28 mars.

**Pour rappel**, la distribution itinérante est effectuée à l'aide de moyens mobiles pour être au plus près des lieux de présence des migrants, tout en évitant la reconstitution de bidonvilles sur Calais.

Le dispositif prévoit deux distributions quotidiennes 7 jours sur 7 sur différents points de distribution avec :

- un petit déjeuner complet, distribué de 9h à 11h, comprenant des boissons chaudes, fromage, pain, beurre, confiture, laitage, fruits ;
- un repas, distribué de 15h à 18h, avec double ration alimentaire correspondant aux besoins nutritionnels d'une population masculine jeune pour une journée (soit 200 grammes de viande, 300 grammes de féculents et de légumes, 250 grammes de pain, un yaourt, un fruit). Le repas est servi chaud.

L'accès à l'eau potable est également assuré sur chacun des lieux de distribution qui sont totalement libres d'accès.